



Conditions Générales de location

Les présentes Conditions Générales de Location sont systématiquement adressées ou remises à chaque client pour lui permettre de passer commande. En acceptant tacitement ou implicitement les présentes et/ou par le simple fait de passer commande, le client accepte expressément et sans réserve l'intégralité des clauses et conditions des présentes sans lesquelles la location n'aurait pas eu lieu. Le contractant reconnaît en avoir pris connaissance, en approuver pleinement les termes sans condition ni exception ou réserve et avoir reçu un exemplaire numérique de la présente commande.

Article 1 - MENTIONS LEGALES

MySelfieBooth Sàrl
Pré de la Fontaine 4
1747 Corserey Suisse
info@myselfiebooth.ch
www.myselfiebooth.ch
Téléphone : +41 21 566 11 09
N° d'identification de l'entreprise : CHE-381.407.424

Article 2 - APPLICABILITE - OPPOSABILITE

Toute réservation ou commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Location. Les présentes Conditions Générales de Location sont valables sans limite de territoire et pour une durée illimitée. Elles prennent effet le jour de la commande en ligne, de la signature, d'un devis ou d'une facture par les parties intéressées. Préalablement à cette date et conformément à la loi, les présentes Conditions Générales de Location sont mises à la disposition de tout client à titre informatif. MySelfieBooth Sàrl se réserve le droit de modifier et de faire évoluer les Conditions Générales de Vente à tout moment

Article 3 - RESERVATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1 - PRIX ET TVA

Les prix des prestations sont indiqués en Franc Suisse CHF, TVA 8,1% incluse. Les prix des matériels, produits, fournitures ou services sont ceux du tarif général de MySelfieBooth Sàrl en vigueur le jour de la facturation. Sauf précision contraire, ils ne comprennent nullement les frais de conditionnement, transports, déplacements, taxes et droits divers qui les grèvent et demeurent à la charge pleine et entière de la clientèle qui s'oblige à les acquitter en même temps.

3.2 - RÉSERVATION

Les réservations sont effectives uniquement lorsque le paiement a été réceptionné par l'entreprise MySelfieBooth Sàrl.

3.3 - DÉPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie de 200.- CHF en cash sera demandé lors du retrait pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux objets loués. Le

remboursement du dépôt de garantie sera effectué en cash au retour du matériel en bon état. En cas de dégâts dépassant le montant du dépôt de garantie, les coûts de remplacements ou réparations sont à la charge du contractant.

3.4 - CONSOMMABLES PHOTOS

Les kits photos non utilisés et non ouverts ne sont pas remboursés. Les kits photos supplémentaires consommés sont facturés au tarif en vigueur et font l'objet d'une facture complémentaire après l'événement.

3.5 - PAIEMENT EN LIGNE

Le client en tant que personne physique règle le montant de la location par carte de crédit ou carte bancaire au travers du système partenaire SaferPay - WORLDLINE.

3.6 - PAIEMENT SUR FACTURE

Dans le cas d'un paiement par facture, le délai de paiement est indiqué sur la facture. Le montant total de la facture devra être soldé au plus tard 10 jours avant la date de réalisation de la location.

3.7 - RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé par voie électronique avec un délai de paiement de 10 jours, dès le second rappel des frais administratifs de 45 CHF seront perçus avec un nouveau délai de paiement de 10 jours. En cas de non-paiement au second rappel, une mise en poursuites sera effectuée.

Article 4 - ANNULATION ET MODIFICATION DE LA COMMANDE

4.1 - Modalités d'annulation

Toute demande d'annulation de la part du Client doit être adressée par écrit (e-mail avec accusé de réception ou courrier recommandé). Le montant des frais d'annulation est calculé en fonction de la date de réception de cette notification.

4.2 Barème des frais d'annulation

En cas d'annulation par le Client, les indemnités suivantes sont dues au Prestataire :

- Plus de 30 jours avant l'événement : 25 % du montant total du devis ou de la facture est dû.
- Entre 30 et 15 jours avant l'événement : 40 % du montant total du devis ou de la facture est dû.
- Moins de 15 jours avant l'événement : 75 % du montant total du devis ou de la facture est dû.

Note : Si le client n'a versé qu'un acompte ou n'a pas encore réglé sa facture et que l'annulation intervient dans une période où 40% ou 75% est dû, le solde restant fera l'objet d'une facturation complémentaire.

4.3 Report de l'événement

Le Client peut demander le report de la prestation à une date ultérieure, sous réserve de disponibilité du matériel.

Si le report est demandé plus de 30 jours avant la date initiale, aucun frais supplémentaire n'est appliqué.

Si le report est demandé moins de 30 jours avant l'événement, des frais de dossier de [Montant, 49.- CHF] pourront être facturés.

Si aucune date commune ne peut être trouvée, les conditions d'annulation classiques (Article 4.2) s'appliquent.

4.4 Force Majeure

En cas d'événements extérieurs imprévisibles et irrésistibles au sens de la jurisprudence suisse (catastrophe naturelle, interdiction légale de rassemblement, etc.) rendant la prestation impossible, les parties pourront résilier le contrat. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées, déduction faite des frais déjà engagés par le Prestataire (préparation technique, personnalisation graphique, frais de dossier de 49.- CHF, etc.).

Article 5 - MODIFICATIONS - CARACTERISTIQUES

Eu égard aux exigences de l'évolution technique et/ou technologique, MySelfieBooth Sàrl se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, d'apporter toutes modifications aux caractéristiques des matériels, fournitures, produits et prestations sans que celles-ci, puissent être la cause de réclamation et/ou d'annulation de commande de la part de la clientèle dans la mesure où il ne résulte, pour elle, ni augmentation de prix, ni altération de qualité du bien commandé ou du service à rendre.

Article 6 - FORMATION, ASSISTANCE, BONNE UTILISATION ET TRANSPORT :

6.1 - Lors du retrait du SelfieBooth dans l'un de nos points de location, le contractant recevra de la part du technicien MySelfieBooth toutes les informations sur la bonne utilisation du matériel loué et le matériel sera également testé par le contractant. Un mode d'emploi est fourni avec les appareils.

6.2 - Le contractant bénéficie pendant la durée de sa location d'une assistance technique numérique à l'aide du QR-Code à scanner présent sur les divers appareils loués. Si cela est nécessaire, l'assistance numérique indique à l'utilisateur comment joindre le technicien pour demander une assistance par téléphone : Le technicien rappelle alors le client de 16h à 22h.

6.3 - Le contractant est responsable de la bonne utilisation du SelfieBooth et de l'imprimante durant toute la durée de la location. Le contractant ou ses invités ne sont pas autorisés à modifier les réglages des logiciels du SelfieBooth ou du matériel. Toute modification engendre l'annulation de la gratuité du service d'assistance et des frais d'assistances seront donc facturés après l'événement. Les frais d'assistance sont calculés selon le temps nécessaire à rétablir la situation, à raison de 4.- CHF la minute.

6.4 - Quelles que soient les modalités de transport et/ou de montage, le contractant est responsable du matériel dès que celui-ci quitte le représentant de MySelfieBooth Sàrl. Le contractant qui transporte le matériel lui-même s'engage à le faire dans les meilleures conditions.

Article 7 - ASSURANCES, TAXES ET CHARGES DIVERSES.

7.1 - Le contractant n'est assuré par aucune assurance de MySelfieBooth Sàrl. Il est conseillé au contractant d'assurer « tous risques » le matériel loué (vandalisme, catastrophes naturelles, dégâts corporels et matériels, ...) auprès de sa compagnie d'assurance RC.

7.2 - Toutes taxes, charges, redevances, autorisations, assurances, etc. éventuelles sont à charge du contractant. En aucun cas le propriétaire ou le représentant de MySelfieBooth Sàrl ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages corporels ou matériels résultant de l'utilisation de son matériel par le preneur ayant accepté de fait le parfait état de fonctionnement du matériel lors de son retrait et de son test au point de location.

Article 8 - DOMMAGES, DEGATS & VOLS

En cas de dommages et de dégâts imputables à une utilisation non conforme aux prescriptions données par le bailleur lors de la réception des objets loués, de vol ou de perte, le client sera tenu pour responsable et assumera les frais de remise en état ou de remplacement, sur présentation de justificatifs de paiement.

Article 9 - RESTITUTION DU MATERIEL

9.1 - La restitution du matériel se fera chez le dépositaire MySelfieBooth concerné. Lors de la restitution du matériel, ce dernier sera testé par le représentant de MySelfieBooth Sàrl. Toute défectuosité, irrégularité, ou usure exagérée par rapport à l'utilisation spécifiée, constatées lors de ce contrôle sont à la charge du preneur. Le matériel devant subir une réparation, sera réparé par un professionnel sur présentation de justificatifs de paiement.

Article 10 - RECLAMATIONS

10.1 - Pour être recevable, toute réclamation doit être dûment motivée et notifiée au siège de MySelfieBooth Sàrl par e-mail ou lettre avec avis de réception dans les huit jours suivant la location, jours fériés inclus, date de la poste faisant foi. Passé cette date, aucune requête ne sera prise en considération.

10.2 - MySelfieBooth Sàrl dans le cas où ce dernier reconnaisse un vice de matière ou de fabrication, ne serait tenue qu'au simple remboursement de la valeur facturée, à l'exclusion de toute indemnité et dommages- intérêts, à quelque titre que ce soit.

Article 11 - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client accepte expressément les Conditions Générales de Location. Il déclare en avoir pris connaissance et renonce à se prévaloir de tout autre document.

Article 12 - PROTECTION DES DONNÉES

Nous attachons une grande importance à la protection des données. En tant que visiteur du site Internet myselfiebooth.ch vous décidez quelles sont les données personnelles que vous acceptez de nous révéler. Mais nous attirons votre attention sur le fait que, par votre visite sur notre site Internet, nous sommes automatiquement en possession d'informations qui nous permettent de déterminer comment nos visiteurs utilisent notre site Internet et quelles informations les intéressent particulièrement. Si vous vous effectuez des réservations par notre site Internet ou utilisez le formulaire de contact, nous avons besoin de vos informations personnelles, par ex. vos nom et adresse. Dans la mesure où de telles prestations sont réalisées par des tiers, nous transmettons vos données aux prestataires de service concernés, transmission que vous nous autorisez automatiquement dans ce cadre. Sinon, nous traitons vos données personnelles de manière confidentielle et anonyme et ne les transmettons à des tiers que sous forme anonyme. Ces tiers peuvent également se trouver à l'étranger. Le traitement des données par nos soins ou par des tiers se fait - sauf réalisation des prestations que vous avez demandées - exclusivement à des fins statistiques et de marketing pour nous-mêmes et pour les prestataires de services partenaires au niveau de la plateforme de paiement en ligne (SaferPay - WORLDLINE). L'exploitation des données doit nous permettre d'adapter notre site Internet et nos propres offres de services aux besoins des utilisateurs. En outre, le traitement des données permet en particulier d'analyser le marché, de déterminer l'intérêt suscité par les offres, d'en tirer ainsi des conclusions pour les adapter aux besoins. Toute autre utilisation de vos données personnelles, en particulier la vente à des tiers, est expressément exclue.

12.1 - Conformité :

MySelfieBooth Sàrl s'engage à traiter les données personnelles conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD).12.2 - Données du site web : Les données collectées via le site (nom, adresse, etc.) sont traitées de manière confidentielle uniquement pour le traitement des réservations et des statistiques internes. Aucune vente à des tiers n'est pratiquée.

12.3 - Gestion des images :

Les photos capturées par le SelfieBooth durant l'événement sont stockées sur un serveur sécurisé pour une durée de 30 jours afin de permettre l'accès à la

Mise à jour du 21.04.2026

galerie en ligne. Passé ce délai, les images sont supprimées du serveur et archivées sur un support de stockage physique (disque dur) hors réseau à des fins de sauvegarde et de sécurité.

12.4 - Droit à l'image :

Le Client est seul responsable de l'information de ses invités quant à la présence du dispositif de prise de vue et de l'obtention des consentements nécessaires relatifs au droit à l'image.

Article 13 - ATTRIBUTION DES COMPETENCES

En cas de litige survenant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, seul le Tribunal de Commerce de Fribourg basé dans le canton de Fribourg en Suisse sera compétent.